

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire - 22 mai 2025

En date du 22 mai 2025 à 8 heures 30

L'Assemblée Générale prévue dans les statuts a été convoquée par courrier électronique adressé le 7 mai 2025, et réunie en distanciel via l'outil de visio-conférence Zoom.

L'Assemblée est présidée par Madame Gwénaëlle Thual.

Etaient Présents (23) :

Ait Reza, Bauwens Chantal, Blanc Ludovic, Blanchard-Freund Elisabeth, Bouffard Catherine, Bouillon Françoise, Cevlovsky Irène, Cuif Coralie, Desmaisons Stéphanie, Dumont Isabelle, Dupré-Lévêque Delphine, Desrousseaux Fleur, Eloiflin Marjorie, Gastard Laurence, Hassanati Oumari, Lavoue Emmanuel, Michon-Puzin Sophie, Mikidadi Djamila, Morin Gaele, Sauvageot-Albreicht, Thual Gwénaëlle, Valy Ellen, Vezin Laure

Etaient connectés (22) : Monique Gouby, Jean-Jacques Antelme, Jeanne Besse, B. Birchem, Pauline Blanc, Clémentine Cabrières, Laetita Clercelet, Perrine Douillet, Frederic Kuntzburger, Juliette Glasson, Tom Guédin, Jacques Hughes, Sarah Ikhlef, Eric Jullian, Lorène Leblanc, Viridiana Masotti Roumeau, Malick Nassah, Emilie Pezzopane, Catherine Plaissais, Martine Pradel, Claire Sabatier, Florie Yhuel

Ont donné pouvoir (27) :

Marion Meynial à Bénédicte Montagne

Corinne Beauvois (Coorinov) à Gwénaëlle Thual

Marion Desjardins – Non spécifié

Laurent Obringer à Gwénaëlle Thual

Jennifer Corjon à Gwénaëlle Thual

Josiane Astolfi – Non spécifié

Stéphanie Hayes (CIAS du Blaisois) – Non spécifié

Frédéric Lafa Sassu à Gwénaëlle Thual

Loïs Visayze à Gwénaëlle Thual

Nordine Boudjelida (Adapa) – Non spécifié

Sophie de Villepin (Michelin – Non spécifié

Xavier Léger (OnDitCap ! Familles Rurales des Ardennes) – Non spécifié

Coralie Delfosse à Gwénaëlle Thual

Edwige Coulangue – Non spécifié

Jacques Hughes à Anne-Laure Blondon

Francine Lambrecht – Non spécifié

Valérie Le Maire – Non spécifié

Stéphanie Davi – Non spécifié

Nicolas Pipart (Soins Service) – Non spécifié

Jeannine Carreira à Bénédicte Montagne

Frédérique Hernandez Kost (Maxi Aide Giraud Lyon) à Gwénaëlle Thual
Perrine Douillet (Directrice ICSY) à Gwénaëlle Thual
Jacques Prévost (Aidant simple) à Gwénaëlle Thual
J Diop-Hoddoux (CCAS Marly-le-Roi) à Gwénaëlle Thual
Laurent Hirsch à Jean-Jacques Antelme
Jean Grenier à Gwénaëlle Thual
Sylvie Verduzier (PFR 48) – Non spécifié

Autres personnes présentes ou connectées :

Salariés de l'association (10) : Bezin Eva, Cidère Samya, De Gardelle Simon, Durand-Roch Bénédicte, Fall Dieynaba, Foy Roman, Kotlarevsky-Maia Marina, Montagne Bénédicte, Sudre Nadiège, Turcan François

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M^{me} Gwénaëlle Thual, Présidente de l'Association Française des aidants, ouvre la vingt-et-unième Assemblée Générale Ordinaire de l'association à 8 heures 30.

M^{me} Gwénaëlle Thual remercie l'ensemble des personnes qui participent à cette Assemblée Générale réalisée en visio-conférence. Elle en profite par souligner que cette Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale extraordinaire Grand moment car ensuite, nous ferons les RNR

1) Approbation procès-verbal de l'assemblée générale 2024

M^{me} Gwénaëlle Thual lit la résolution et invite les participants à faire des remarques et commentaires.

Il n'y a pas eu de question ou commentaire.

M^{me} Gwénaëlle Thual propose aux participants, qui ont pu prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaires du 14 mai 2024 joint à la convocation, de vérifier si les décisions et la manière dont elles ont été actées conviennent à l'Assemblée.

L'Assemblée Générale, après lecture des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire l'adopte à la majorité.

Vote pour : 71

Vote contre : 1

Abstention : 0

2) Rapport moral et présentation du rapport d'activité 2024

Gwénaëlle Thual partage le rapport moral de l'année 2024, Simon de Gardelle, Directeur de l'association depuis août 2023, se présente et les membres de l'équipe salariée présentent les projets menés dans le cadre du projet stratégique (rapport d'activité 2024).

Gwennaëlle souligne une année dense en 2024 :

- Année anniversaire : on a fêté 20 ans de lutte et d'engagement pour les aidants et on a eu la joie de nous retrouver à Lille.
- Un réseau qui s'est élargi, plus actif sur les territoires, 312 cafés des aidants®, 207 structures, sur 80 départements. 80 sessions de l'atelier Comprendre pour Agir. Plus de 10 000 bénéficiaires accompagnés
- Un renforcement de la structuration, notamment dans le Pôle aidants et le centre de formation. Recrutement et intégration de nouvelles compétences chez les salariés et dans le CA (6 nouveaux membres, pour atterrir à 18 membres)
- Visibilité renforcée avec une présence dans les grandes instances nationales, une newsletter
- Renouvellement de la certification Qualiopi, actualisation des contenus de formation et des dispositifs

Gwennaëlle Thual conclut ce rapport d'activité par un remerciement aux membres du Conseil d'Administration, aux salariés, aux formateurs, aux membres du réseau, aux compagnons de route des membres du bureau et aux partenaires financiers et opérationnels.

Gwénaëlle Thual invite les participants à faire des questions, remarques et commentaires.

Il n'y a aucune question ou commentaire.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente sur l'association et les activités pour l'année 2024 approuve les actions poursuivies et renouvelle sa confiance au Conseil d'Administration. Vote à la majorité.

Vote pour : 71

Votre contre : 1

Abstention : 0

3) Rapport financier 2024

Emmanuel Lavoué, Trésorier de l'association, présente les comptes en soulignant que la santé financière de l'association est bonne, avec une hausse des financements de 9 % (pour un total de 1,24 M d'euros) en lien la hausse de l'activité de l'association.

Emmanuel Lavoué présente le budget 2025 :

CHARGES			PRODUITS		
Masse salariale	809 603 €	60%	Contributions privées	392 901 €	29 %
Reversements	180 047 €	13%	Subvention d'exploitation	362 735 €	27 %
Honoraires et prestataires	148 148 €	11%	Prestations de services	303 455 €	22 %
Locations et ch locatives	69 696 €	5%	Cotisations/contributions	252 853 €	19 %
Colloque et Séminaire	38 817 €	3%	Dons	29 750 €	2 %
Déplacements	30 432 €	2%	Autres	14 611 €	1 %
Impôts et taxes	25 312 €	2%			
Communication (Print)	20 000 €	1%			
Autres	34 250 €	3%			
TOTAL	1 356 305	100%	TOTAL	1 356 305	100%

Gwénaëlle Thual invite les participants à poser des questions ou faire part de remarques et de commentaires.

Question 1 : Est-ce qu'on pourrait chercher des financements pour les Cafés des aidants®, au même titre que les financements pour les ateliers Comprendre pour agir ?

Réponse de Simon de Gardelle, Directeur : On se pose la question et on y réfléchit. Historiquement, IRP Auto finançait entre 50 et 60 Cafés. C'est un objectif qu'on se fixe de trouver un même mode de fonctionnement avec d'autres partenaires. On a bien la question en tête

Ajout d'Emmanuel Lavoué, Trésorier : Le Café des aidants® est une action emblématique et c'est important qu'on reste autonome pour le portage du Café des aidants® car cela nous permet de garder le format et le cahier des charges à notre main.

Question 2 : Quel était le budget 2024 de l'association ?

Réponse de Simon de Gardelle, Directeur : 1 306 187 €

Question 3 : Vous parliez de financements pérennes, peut-on être optimiste étant donné le contexte associatif ?

Réponse d'Emmanuel Lavoué, Trésorier : Je suis de nature optimiste, on a des partenariats anciens avec des structures publiques, parapubliques et privées et on a une bonne réputation, donc cela devrait déboucher sur des financements plus pérennes à l'avenir.

Ajout de Gwénaëlle Thual, Présidente : je partage l'optimisme, les acteurs publics et privés lui disent que la vision portée par l'association est adéquate. Même si j'ai conscience des risques liés au contexte politique, les signaux que renvoient l'écosystème et la structure interne de l'association sont positifs pour garder et maintenir le cap.

Ajout de Simon de Gardelle, Directeur : notre modèle économique original est une chance pour l'Association Française des aidants. On compte trois sources de revenus

différentes (financements publics, financements privés, revenus directs d'activité), ce qui rend le modèle robuste et permet d'avoir des rentrées d'argent tout au long de l'année.

Question 4: Quelle est la structure des financements des 392 000 euros à renouveler avec les entreprises ? Quelle est la structure des finances publiques ?

Réponse de Simon de Gardelle, Directeur : Les financements publics, c'est principalement la CNSA, avec également en 2025 un financement du Conseil régional d'Ile-de-France et les financements des adhérents du secteur public. Sur les grands partenariats financiers privés, les trois plus gros financements (AG2R La Mondiale, MH, Fondation de France) représentent 80 % des 392 000 euros.

Zakaria Slimani du cabinet Jegard Creatis, qui représente l'expert-comptable Alexandre Marques, présente les comptes annuels. Les comptes sont conformes et solides.

Gwénaëlle Thual invite les participants à faire des questions, remarques et commentaires.

Il n'y a pas de question ou commentaire.

Marjorie Eloiflin, Commissaire aux comptes du Cabinet Baker Tilly, présente le rapport sur les comptes annuels, qui avait été porté à la connaissance du Conseil d'Administration du 17 avril 2025.

Gwénaëlle Thual invite les participants à faire des questions, remarques et commentaires.

Il n'y a pas de question ou commentaire.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier et le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2024, approuve les comptes et rapports portant sur l'exercice 2024 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice. Vote à la majorité.

Vote pour : 71
Vote contre : 1
Abstention : 0

La Présidente propose d'affecter l'excédent de 18 686 euros en réserve

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 18 686 euros. Vote à la majorité.

Vote pour : 71
Vote contre : 1
Abstention : 0

4) Renouvellement des mandats

Gwénaëlle Thual remercie Annick Dubosq engagée depuis 2017.

Elle propose ensuite de renouveler le mandat d'une membre du collège de porteurs de projet : Françoise Bouillon, de La Cigale et la Fourmi ?

Françoise Bouillon se présente aux membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale, ayant pris en considération les candidatures présentées lors du Conseil d'Administration du 17 avril 2025 approuve la candidature de Françoise Bouillon et lui donne un mandat pour trois ans. Vote à la majorité.

Vote pour : 71

Vote contre : 1

Abstention : 0

5) Perspectives 2025

Simon de Gardelle présente les perspectives 2025. Il insiste sur le choix de s'ancrer sur les professionnels de la santé, du médico-social et de l'entreprise. Il insiste également sur l'engagement de l'association pour permettre aux aidants de vivre leur situation dans leur libre-choix.

Les objectifs 2025-27 fixés par le Conseil d'Administration sont :

- La pérennisation des dispositifs aidants et le réseau d'adhérents
- Développer l'expertise de l'association
- Développer l'action et la territorialiser
- Innover avec les proches aidants et les professionnels
- Accompagner le passage à l'échelle

Simon De Gardelle présente ensuite le budget prévisionnel 2025

Question 1 : Félicitation à Louise Mary-Defert. Allons-nous reprendre une CIFRE ?


Réponse de Simon de Gardelle, Directeur : On se pose la question. J'en profite pour remercier Louise. J'aimerais bien qu'on continue, mais on n'a pas encore tranché cette question-là. Mais dans la perspective de renforcer l'expertise, la question se pose.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'ensemble des participants ayant été remerciés, il est dressé le présent Procès-Verbal.

Gwénaëlle Thual, Présidente



Elisabeth Blanchard-Freund, Secrétaire



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire - 22 mai 2025

En date du 22 mai 2025 à 10 heures

L'Assemblée Générale extraordinaire prévue dans les statuts a été convoquée par courrier électronique adressé le 7 mai 2025, et réunie en distanciel via l'outil de visio-conférence Zoom.

L'Assemblée est présidée par Madame Gwénaëlle Thual.

Etaient Présents (23) :

Ait Reza, Bauwens Chantal, Blanc Ludovic, Blanchard-Freund Elisabeth, Bouffard Catherine, Bouillon Françoise, Cevlovsky Irène, Cuif Coralie, Desmaisons Stéphanie, Dumont Isabelle, Dupré-Lévêque Delphine, Desrousseaux Fleur, Eloiflin Marjorie, Gastard Laurence, Hassanati Oumari, Lavoue Emmanuel, Michon-Puzin Sophie, Mikidadi Djamila, Morin Gaele, Sauvageot-Albreicht, Thual Gwénaëlle, Valy Ellen, Vezin Laure

Etaient connectés (22) : Monique Gouby, Jean-Jacques Antelme, Jeanne Besse, B. Birchém, Pauline Blanc, Clémentine Cabrières, Laetita Clercelet, Perrine Douillet, Frederic Kuntzburger, Juliette Glasson, Tom Guédin, Jacques Hughes, Sarah Ikhlef, Eric Jullian, Lorène Leblanc, Viridiana Masotti Roumeau, Malick Nassah, Emilie Pezzopane, Catherine Plaissais, Martine Pradel, Claire Sabatier, Florie Yhuel

Ont donné pouvoir (27) :

Marion Meynial à Bénédicte Montagne

Corinne Beauvois (Coorinov) à Gwénaëlle Thual

Marion Desjardins – Non spécifié

Laurent Obringer à Gwénaëlle Thual

Jennifer Corjon à Gwénaëlle Thual

Josiane Astolfi – Non spécifié

Stéphanie Hayes (CIAS du Blaisois) – Non spécifié

Frédéric Lafa Sassu à Gwénaëlle Thual

Loïs Visayze à Gwénaëlle Thual

Nordine Boudjelida (Adapa) – Non spécifié

Sophie de Villepin (Michelin – Non spécifié

Xavier Léger (OnDitCap ! Familles Rurales des Ardennes) – Non spécifié

Coralie Delfosse à Gwénaëlle Thual

Edwige Coulangue – Non spécifié

Jacques Hughes à Anne-Laure Blondon

Francine Lambrecht – Non spécifié

Valérie Le Maire – Non spécifié

Stéphanie Davi – Non spécifié

Nicolas Pipart (Soins Service) – Non spécifié
Jeannine Carreira à Bénédicte Montagne
Frédérique Hernandez Kost (Maxi Aide Giraud Lyon) à Gwénaëlle Thual
Perrine Douillet (Directrice ICSY) à Gwénaëlle Thual
Jacques Prévost (Aidant simple) à Gwénaëlle Thual
J Diop-Hoddoux (CCAS Marly-le-Roi) à Gwénaëlle Thual
Laurent Hirsch à Jean-Jacques Antelme
Jean Grenier à Gwénaëlle Thual
Sylvie Verduzier (PFR 48) – Non spécifié

Autres personnes présentes ou connectées :

Salariés de l'association : Bezin Eva, Cydère Samya, De Gardelle Simon, Durand-Roch Bénédicte, Fall Dieynaba, Foy Roman, Kotlarevsky Maia Marina, Montagne Bénédicte, Sudre Nadiège, Turcan François

L'Assemblée Générale extraordinaire porte sur la résolution suivante : « L'Assemblée Générale décide d'adopter le projet de modifications/précisions des statuts de l'Association Française des aidants, notamment :

- Article 7 sur le nombre de membres maximum qui passe de 17 à 20 membres
- Article 7.1 sur les candidatures issues des territoires ainsi que le renouvellement des mandats des administrateurs
- Article 8.1 sur l'introduction d'un rôle de Vice-Président »

Le quorum n'étant pas atteint, un vote n'est pas possible. Il est décidé de reporter l'assemblée générale extraordinaire au 27 mai 2027 à 17h.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'ensemble des participants ayant été remerciés, il est dressé le présent Procès-Verbal.

Gwénaëlle Thual, Présidente

Elisabeth Blanchard-Freund, Secrétaire

